

POOL ENERGETIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE

(P.E.A.C.)



UN ORGANISME SPECIALISE DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE
DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEEAC)



LE POOL ENERGETIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE (P.E.A.C.)

Par MAVOULA Pascal Assistant Technique du SP/PEAC

Secrétariat Permanent du PEAC - Tour Nabemba 14ème Niveau/A - B.P. : 1040, Brazzaville - République du Congo
Tél : +242 05 662 02 02 - Fax : +242 81 34 26 / +243 81 261 0370 - Email : peac_sp@yahoo.fr

Présentation du PEAC



Le Pool Energétique de l'Afrique Centrale, en sigle PEAC, est un organisme spécialisé de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale, CEEAC.

Il est chargé de la mise en œuvre de la politique énergétique et du suivi des études, de construction des infrastructures communautaires et des échanges de l'énergie sur l'ensemble des pays de la CEEAC.

Rappels Historiques de sa création:

- ✓ 15 janvier 2002 à Libreville au Gabon : 1ère rencontre sur le projet sous l'égide de l'UPDEA;
- ✓ 14 février 2003 à Kinshasa en RD Congo: Finalisation et adoption des textes constitutifs et des projets prioritaires;
- ✓ 12 avril 2003, à Brazzaville au Congo: Création du PEAC;
- ✓ 27 avril 2004 à Brazzaville au Congo: Par Décision des Chefs d'Etat et de Gouvernement, le PEAC est institué « Organisme Spécialisé de la CEEAC »
- ✓ 24 octobre 2009 ,adoption du code du Marché Régional de l'Electricité de l'Afrique Centrale par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC.

Présentation du PEAC

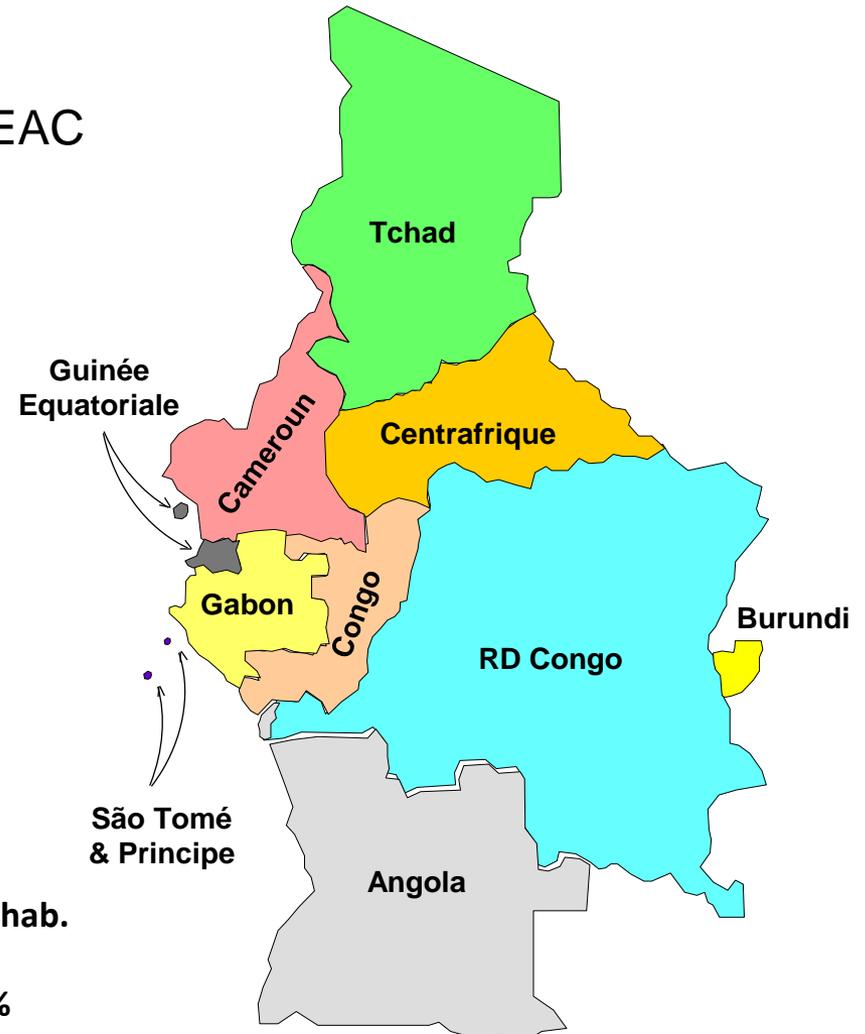


Situation géographique

10 Etats et 11 Sociétés membres du PEAC



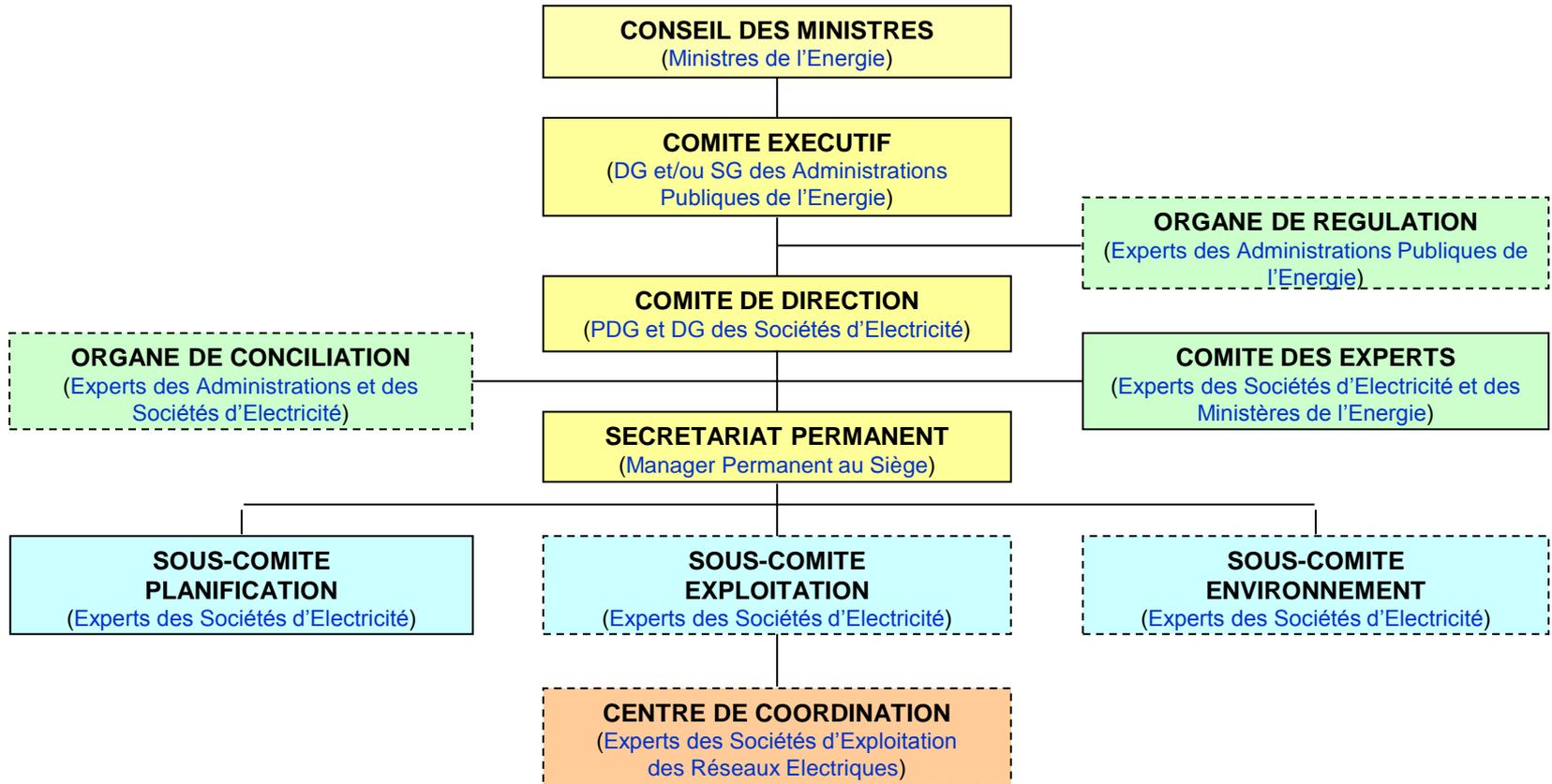
Superficie : 6 640 000 km²
Population : 133 509 208 hab.
Potential: 653.361 GWh
Taux d'électrification 13 %



Présentation du PEAC



STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



Fondement de l'organisation: CONSENSUS ENTRE GOUVERNANTS, OPERATEURS DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE ET CONSOMMATEURS

Présentation du PEAC



10 Etats et 11 Sociétés membres du PEAC

N°	PAYS	SOCIETE	ABREVIATION	TYPE DE SOCIETE
1	Angola	Empresa Nacional de Electricidade - Empresa Publica	ENE-EP	Public
		Empresa de Distribuição de Electricidade	EDEL	Public
2	Burundi	Régie de Production et de Distribution d'Eau et d'Electricité	REGIDESO	Public
3	Cameroun	Société Nationale d'Electricité	AES-SONEL	Privé
4	Centrafrique	Energie Centrafricaine	ENERCA	Public
5	Congo	Société Nationale d'Electricité	SNE	Public
6	Congo (RD)	Société Nationale d'Electricité	SNEL	Public
7	Gabon	Société d'Eau et d'Energie du Gabon	SEEG	Privé
8	Guinée Equat.	Sociedad Electrica de Guinea Ecuatorial	SEGESA	Public
9	São Tomé & P.	Empresa de Agua e Electricidade	EMAE	Public
10	Tchad	Société Nationale d'Electricité	SNE	Public

Présentation du PEAC



Vision du PEAC

Par son potentiel hydroélectrique 57% de l'Afrique et d'autres ressources énergétiques, le PEAC entend créer à l'horizon 2025, un Marché libre d'échanges d'énergie dans l'espace et en dehors de la zone CEEAC à travers des boulevards énergétiques interconnectés.

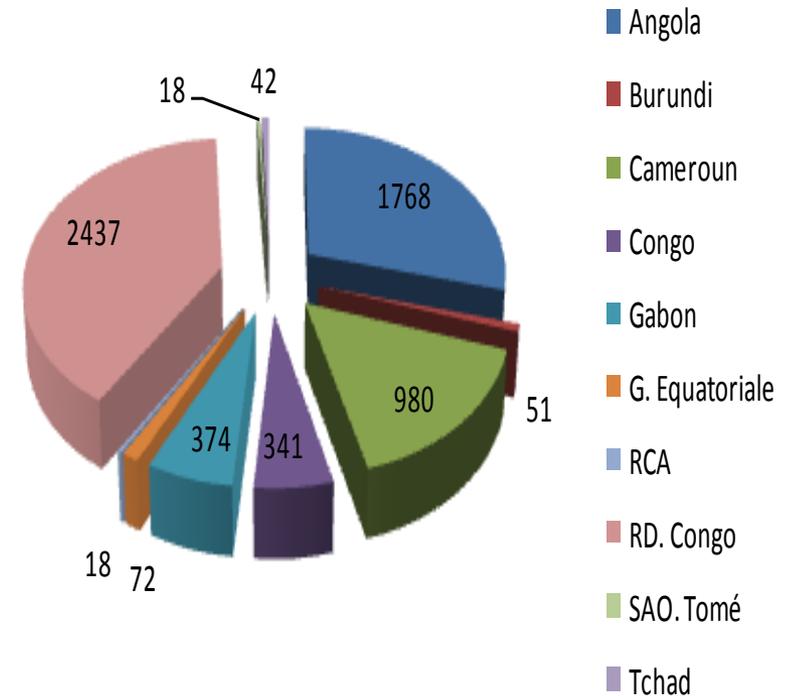
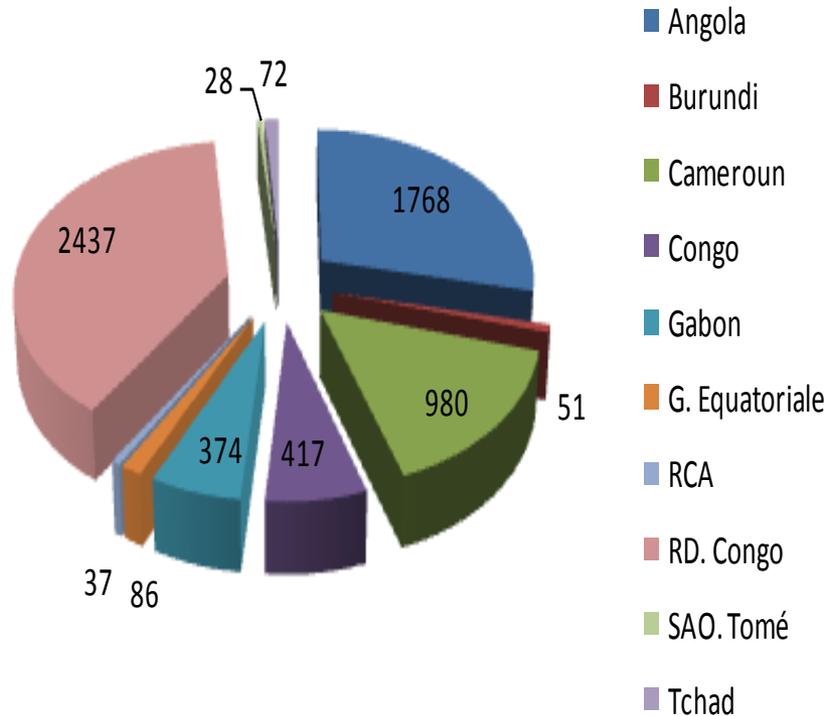
Ses principaux objectifs sont:

- ✓ Sécuriser l'approvisionnement d'énergie électrique des pays membres
- ✓ Faciliter et coordonner la réalisation des projets d'infrastructures électriques régionales
- ✓ Améliorer l'intégration des marchés nationaux des pays membres en vue de la création d'un Marché Régional de l'électricité (par la mise en place des instruments du Marché)
- ✓ Accroître le taux d'électrification régionale et satisfaire toutes les formes de demande d'énergie électrique

Présentation du PEAC



Situation énergétique du PEAC (Année 2008)



Puissance totale installée : 6250 MW

Puissance Garantie: 6100 MW

Hydraulique: 4706 MW; Thermique: 1092 MW; Thermique gaz: 187 MW; Autres: 115 MW

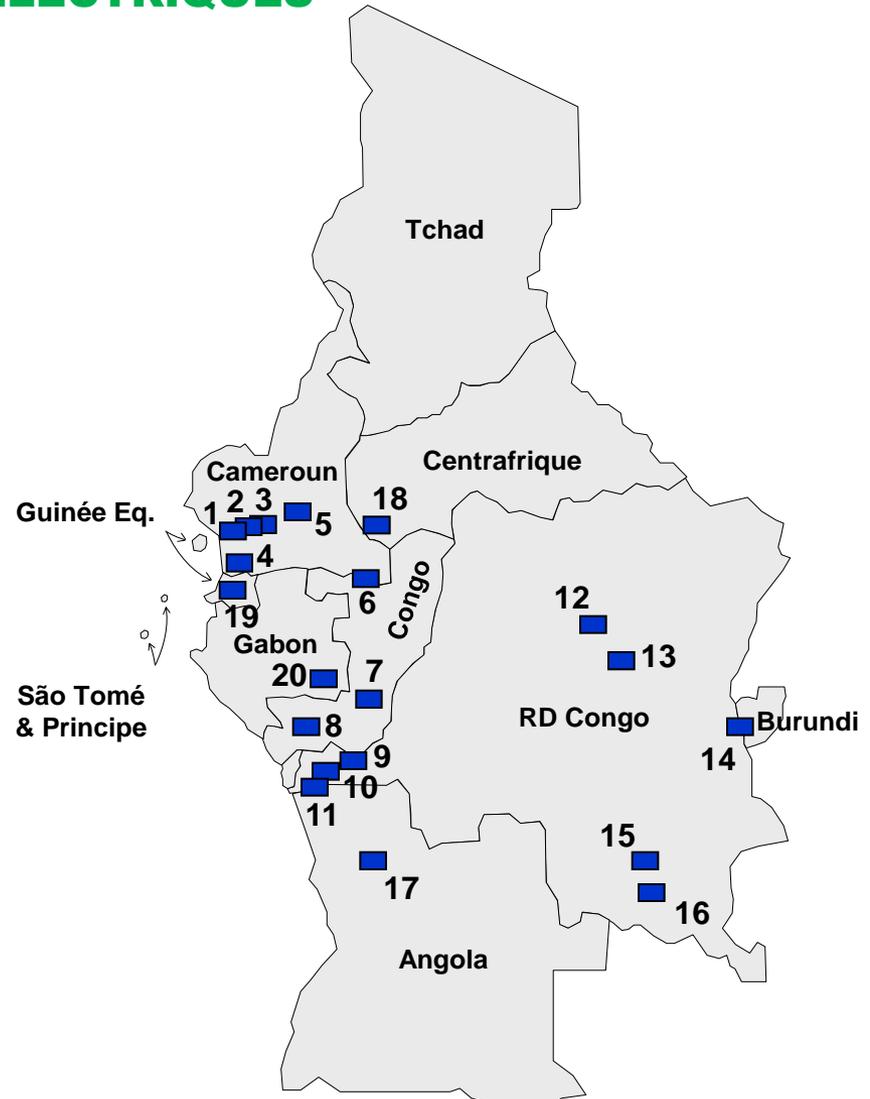
Présentation du PEAC



PRINCIPAUX SITES HYDROELECTRIQUES

Pays	Sites (P > 200 MW)	Potentiel (MW)
Cameroun	01. Edéa	263
	02. Song Dong	378
	03. Songloulou	384
	04. Memve'ele	296
	05. Nachtigal	280
Congo	06. Chollet ⁽²⁾	800
	07. Imboulou	300
	08. Sounda	1.000
RD Congo	09. Pioka	22.000
	10. Inga	46.000
	11. Matadi	12.000
	12. Kisangani	460
	13. Wanie Rukula	690
	14. Kamanyola ⁽³⁾	390
	15. Kalengwe	204
16. Busanga	224	
Angola	17. Capanda	520
Centrafrique	18. Dimoli	220
Guinée Eq.	19. Sendje	250
Gabon	20. Grand Poubara	320

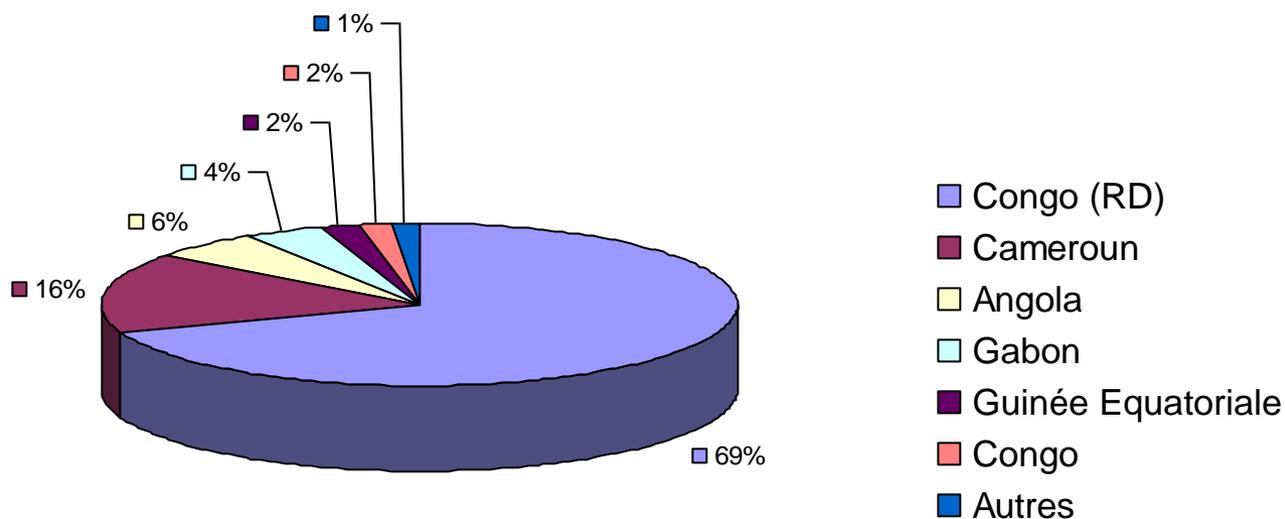
(Liste non exhaustive)



Présentation du PEAC



LE POTENTIEL HYDROELECTRIQUE PAR PAYS



Potentiel total : 148 765 MW
(année 2009)

PROJETS AU PORTEFEUILLE DU PEAC



Le PEAC a, dans son portefeuille deux (2) types de projets qui sont:

1. Les projets Intégrateurs Prioritaires (PIP):

Se sont des projets des infrastructures électriques ayant une vocation à être interconnectés les systèmes régionaux de transport et de distribution d'énergie électrique afin de s'intégrer dans le marché régional de l'électricité de l'Afrique Centrale.

Il s'agit notamment des sites de production hydroélectriques identifiés, des centrales à gaz, les lignes de transport très haute et haute tension THT et HTA...

2. Les projets Pilote d'Electrification Transfrontalière (PPET)

Les projets Pilotes d'Electrification Transfrontalière ont comme objectif de partager entre deux villages situés de part et d'autre de frontière entre deux pays, les biens faits de l'électricité.

Prenant des localités se trouvant dans une zone frontalière B sans électricité, les populations sont souvent sujettes à des frustrations. Cependant dans une zone A voisine, les localités sont alimentées en électricité à partir d'un réseau national. Il est donc impensable les localités de la zone B soient alimentées depuis la zone A. Tel est le principe du PEAC qui a initié depuis dans un programme PPET pour satisfaire les besoins en électricité des ces populations vivant autour d'une même frontière.

PROJETS AU PORTEFEUILLE DU PEAC



Le PEAC compte dans son portefeuille 14 projets PIP. Il s'agit de:

1. Développement du site hydroélectrique d'Inga et des interconnexions associées
2. Interconnexion électrique entre Inga (RDC) et Calabar (Nigeria)
3. Interconnexion électrique Inga - Cabinda -Pointe Noire
4. Centrale hydroélectrique de Chollet et lignes associées vers le Congo et le Cameroun
5. Interconnexion électrique Cameroun – Tchad
6. Centrale hydroélectrique de Memve'ele et lignes associées au Cameroun et vers le Gabon et la Guinée Equatoriale
7. Centrale du Grand Poubara et lignes associées
8. Etude sur l'interconnexion des réseaux des pays membres de la CEEAC
9. Interconnexion Kolwezi-Bendera (RDC) avec la Ligne Bendera, Kalémie, Uvira, Kiliba-Bujumbura
10. Renforcement du système électrique Boali - Bangui et interconnexion électrique Bangui - Zongo – Libenge
11. Aménagement hydroélectrique de Dimoli (RCA)
12. Interconnexion de la centrale de Soyo (Angola) à partir de la ligne Inga-Cabinda-pointe Noire
13. Aménagement hydroélectrique des trois de la Lobaye capacité 80-120MW à raccorder sur la ligne 132 KV de Libengé (RCA-RDC)
14. Interconnexion Oyem au Gabon et Mongomo en Guinée Equatoriale

PROJETS AU PORTEFEUILLE DU PEAC



1. Electrification de Zongo (RDC) à partir de Bangui (RCA)
2. Electrification de 7 villages (RCA) à partir de Mobaye (RDC)
3. Electrification de Léré, Pala, Ribao, Momboré, Mamboroua et Binder (Tchad) à partir de Guider (Cameroun)
4. Electrification de Bongor (Tchad) à partir de Yagoua (Cameroun)
5. Electrification de Datcheka, Fianga et Gounougaya (Tchad) à partir de Doukoula (Cameroun)
6. Electrification des provinces du Sud Cameroun, de Wele Ntem (Gabon) Kye Ntem et Wele Nzas (Guinée Equatoriale)
7. Electrification de Mbinda et Mayoko (Congo) à partir de Lékoko (Gabon)
8. Electrification de Divénié (Congo) à partir de Malinga (Gabon)
9. Electrification de Bambama (Congo) à partir de Boumango (Gabon)
10. Electrification de Lékéti et Okoyo (Congo) à partir de Léconi (Gabon)
11. Renforcement de l'alimentation de Noqui et électrification de 16 localités (Angola) à partir de Matadi (RDC)
12. Electrification de Maquela do Zombo (Angola), Kimbe-tele, Luvaka, Kimpangu et Ngidinga (RDC) à partir du poste HT de Kwilu (RDC)
13. Electrification de Kye Ossi (Cameroun) à partir d'Ebebiyin (Guinée Equat.)
14. Electrification de Bolobo (RDC) à partir Makotipoko (Congo);
15. Electrification de Kwamouth (RDC) à partir de Ngabé(Congo)

Présentation du PEAC



Conclusion

L'électricité, basé sur des énergies propres et renouvelables, est le fondement de tout développement et de conservation d'un environnement sain.

Fondé sur une vision, des objectifs, des stratégies et des projets concrets, le PEAC est, en définitive, l'instrument essentiel de mise en œuvre de la politique énergétique de l'espace communautaire de la CEEAC au sein duquel chaque pays en particulier, devenu un des maillons de la chaîne de solidarité, dispose d'un avantage comparatif par rapport aux autres régions du continent.

Le défi du PEAC, en conformité avec l'objectif du millénaire, est de mettre tout en œuvre pour atteindre ses objectifs afin de passer de 13 % à 50 % du taux d'électrification de l'Afrique Centrale à l'horizon 2025.

Présentation du PEAC



MERCI DE VOTRE AIMABLE ATTENTION